



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

27 mars 2017

## MAS - 2018 - Accord de coopération Fintech

2018 - Accord de coopération dans le domaine des services financiers innovants entre l'Autorité des marchés financiers (AMF) et la Monetary Authority of Singapore (MAS)

 Télécharger le contenu

### Mots clés

INNOVATION CRYPTO-ACTIFS COOPÉRATION

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02